

**COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation</b>	<b>Date d'affichage</b>	<b>Nombre de conseillers</b>
01/12/2023	07/12/2023	En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17

*L'an deux mil dix vingt trois*

*Le 06 décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

**ETAIENT PRESENTS :**

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**ABSENTS Excusés** : BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, LANDAIS Fabienne, JALLU Yann

**ABSENTS** : Néant

**POUVOIR** : JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, LANDAIS Fabienne, donne pouvoir à Pascal HERVÉ

**Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.**

**N° 12-12-2023 – Autorisation de signature – convention de location – Centre Administratif Annexe**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est propriétaire d'un bâtiment situé 31 rue du Maine qui est actuellement sous-utilisé dans la mesure où seule une partie à l'étage de ce bâtiment est utilisée au quotidien par une entreprise.

Il expose qu'une orthophoniste exerçant sur la commune a sollicité de la commune la possibilité d'utilisation d'un espace en rez-de-chaussée de ce bâtiment.

Considérant que cet espace d'environ 51m<sup>2</sup>, dont un accueil mutualisé avec l'entreprise présente à l'étage, n'est pas utilisé monsieur le Maire expose son souhait de le mettre à disposition dans le cadre d'une convention.

Envoyé en préfecture le 19/01/2024

Reçu en préfecture le 19/01/2024

Publié le

ID : 035-213500192-20231206-12\_12\_2023-DE

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le projet de convention et en avoir délibéré délibération, à l'unanimité,

**Décide** de la mise à disposition des espaces susmentionnés au profit de Mme Laura Tuillet dans les conditions fixées par la convention annexée à la présente délibération.

**Autorise** monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

**La Secrétaire de Séance**

**Marie-Claude DURAND**



**Le Maire**

**Pascal HERVÉ**

